



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **AGRI-TH-09**

## Récupérateur de chaleur à condensation pour serres horticoles

### **1. Secteur d'application**

Agriculture : serres horticoles neuves ou existantes.

### **2. Dénomination**

Mise en place d'un récupérateur de chaleur à condensation sur une chaudière gaz destinée au chauffage d'une serre horticole.

### **3. Conditions pour la délivrance de certificats**

Mise en place réalisée par un professionnel.

Attestation du bénéficiaire des travaux de la surface en m<sup>2</sup> chauffée par la chaudière concernée par l'installation du récupérateur de chaleur à condensation.

### **4. Durée de vie conventionnelle**

15 ans.

### **5. Montant de certificats en kWh cumac**

Montant en kWh cumac par m <sup>2</sup> de serre chauffé		Surface chauffée de la serre en m <sup>2</sup>
<b>250</b>	<b>X</b>	<b>S</b>